



Laval, le 23 JUIN 2017

VILLE DE LAVAL

Direction secrétariat général
Service assemblées

PJ : arrêté préfectoral

Madame, Monsieur,


La moitié des sièges du Sénat va être renouvelée – les 170 sièges de ce que l'on appelle la série 1, à savoir : les départements dont le numéro est compris entre 37 (Indre-et-Loire) et 66 (Pyrénées-Orientales), les sept départements d'Île-de-France et ceux de Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie.

Les élections sénatoriales ont été fixées le 24 septembre 2017.

Monsieur le Préfet de la Mayenne a indiqué aux maires du département que les conseils municipaux doivent se réunir le vendredi 30 juin 2017 afin de désigner les délégués membres des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Je vous prie donc de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se déroulera à l'Hôtel de Ville, le **vendredi 30 juin 2017 à 18 H 45**.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

 Le sénateur-maire,
François Zocchetto